

Approbation n° 24-049 du 27 février 2024

Société : FERMENTALG

Prospectus approuvé en vue de l'admission sur Euronext Paris, dans le cadre de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Vester Finance et trois autres investisseurs européens d'un nombre maximum de 30 000 000 actions ordinaires, représentant une augmentation du capital, susceptibles d'être émises sur conversion de 6 847 828 obligations convertibles émises par la société.

NOTA :

Le prospectus est constitué du document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 28 avril 2023 sous le numéro D.23-0392, de l'amendement n° 1 au document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 23 mai 2023 sous le numéro D.23-0392-A01, de l'amendement n° 2 au document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 27 février 2024 sous le numéro D.23-0392-A02, de la présente note d'opération et du résumé.